**RESUME 6043**

Le projet de loi 6043 autorise le gouvernement à procéder à la construction de la Maison des sciences humaines à Belval pour les besoins de la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l’Education de l’Université du Luxembourg. Ce pôle des sciences humaines est le second pôle scientifique de la Cité des sciences qui se compose d’un ensemble de 10 à 15 bâtiments indépendants qui regroupent les fonctions spécifiques de l’enseignement et de la recherche, ainsi que les fonctions périphériques à l’Université du Luxembourg.

La conception de la Maison des Sciences Humaines permet un maximum de fonctionnalité pour rendre possible des synergies entre les équipes de chercheurs et l’utilisation optimale des équipements spécialisés. La flexibilité de la structure et du compartimentage répondent aux besoins de changements rapides et prévisibles du monde de la recherche. L’activité scientifique est l’activité principale dans la Maison des Sciences Humaines et se caractérise par la recherche de l’enseignement. Les activités secondaires de l’université connaissent trois volets :

* un soutien logistique et infrastructurel pour accompagner les activités principales ;
* des activités sociales et culturelles ;
* la mise à disposition de points de vente pour l’approvisionnement divers du personnel de la structure et du grand public.

La Maison des Sciences Humaines sera implantée sur une parcelle située au Nord du bâtiment principal de la Banque Dexia. La parcelle est bordée à l’Ouest par le boulevard urbain „Porte de France“. Du côté Est de la parcelle se situe le terrain d’implantation de la Maison du Savoir. La parcelle a une superficie de 8.300 m2. Elle est destinée, outre à la construction de la Maison des Sciences Humaines, à l’implantation de quelques 140 logements pour étudiants et 30 appartements pour chercheurs, qui seront réalisés dans le programme d’ensemble de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l’Innovation.

L’entrée de la Maison des Sciences Humaines est située sur le parvis couvert desservant la librairie universitaire, ainsi qu’un bistrot ouvert au public.

Les différentes zones du programme de construction sont distribuées à partir du foyer qui est l’accès principal unique du bâtiment et sert de nœud central de distribution. Le foyer comporte toutes les fonctions d’accueil et d’orientation, d’attente, de surveillance et permet d’organiser éventuellement des expositions thématiques liées à la recherche. Le hall d’entrée sera l’articulation centrale de la vie sociale de la Maison des Sciences Humaines, le lieu de passage obligé de tous.

Le plateau technique de la recherche et de l’enseignement regroupe tous les locaux à caractère spécifique nécessaires à la recherche et à l’enseignement dans le domaine des Sciences Humaines. Le plateau technique de recherche est situé sur les quatre étages inférieurs de l’immeuble. La salle polyvalente se trouve au rez-de-chaussée dans le prolongement du hall d’entrée. Elle est conçue pour rester flexible dans son utilisation. Le cloisonnement mobile de la salle permet plusieurs configurations d’utilisation soit comme extension du foyer central soit comme une grande salle pour manifestations soit encore comme deux salles de réunions. Quatre autres salles destinées à des réunions de travail viennent compléter l’offre pour couvrir les besoins des activités publiques de la recherche.

Au premier étage sont situées les salles de séminaires pouvant accueillir jusqu’à 50 personnes, les salles de travaux pratiques, les salles et laboratoires multimédia et les laboratoires de cognition et de phonétique.

Les espaces de bureaux sont subdivisés en deux catégories : les bureaux destinés aux activités de recherche et les bureaux de l’administration centrale de la Maison des Sciences Humaines.

La logistique de l’immeuble comporte tous les locaux de logistique technique ainsi que les locaux nécessaires à la gestion domestique de l’immeuble.

La Maison des Sciences Humaines est conçue dans l’esprit de la conception durable. La simplicité architecturale, la compacité du volume, la réduction des installations techniques et une structure massive permettent la mise en place d’un bâtiment au fonctionnement clair et avec de faibles coûts d’exploitation et d’entretien, sans pour autant préjudicier le confort des utilisateurs. Il s’agit d’un lieu de travail et de concentration, mais en même temps d’un lieu de vie. La forme simple et épurée du bâtiment est essentiellement générée par les contraintes urbanistiques, d’une part, et, d’autre part par l’exigence de flexibilité du bâtiment. Un volume sans artifices, revêtu d’une peau en fibre béton rugueuse et mate, posé sur un rez-de-chaussée vitré et transparent, reprend les limites de propriété.

Le cadre spécifique de l’urbanisation du site de Belval offre l’opportunité unique de développer un projet-pilote quant à l’utilisation rationnelle de l’énergie, l’intégration des sources d’énergies renouvelables et des types de construction à faible consommation d’énergie qui s’inscrivent parfaitement dans un contexte de développement durable et d’une utilisation rationnelle de l’énergie. Le bâtiment est conçu de façon à garantir des consommations énergétiques réduites tout en garantissant un confort satisfaisant pour les utilisateurs.

Le coût engendré par le projet ne pourra pas dépasser le montant total de 67.414.725- euros, ce montant correspondant à la valeur 666,12 de l’indice semestriel des prix de la construction au 1er avril 2008. Les frais d’entretien et de consommation annuels sont, quant à eux, évalués à 1.473.000 euros.